

METALAC BRILLANT NF

Peinture laque antirouille tendue aux résines alkydes en phase solvant



- **PRIMAIRE, INTERMÉDIAIRE ET FINITION**
- **ANTIROUILLE**

- **EXCELLENTE ADHÉRENCE**
- **EXCELLENTE RÉSISTANCE MÉCANIQUE**

DÉFINITION : Produit de peinture pour la protection anticorrosion d'aspect semi-brillant, à base de résine alkyde en phase solvant et de pigments antirouille destiné à être directement appliqué sur les métaux ferreux ou sur un apprêt anticorrosion.

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.blancolor.com



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/i) : 500 g/l.
Ce produit contient moins de 499 g/l COV.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur ou intérieur.

DESTINATION : Menuiseries métalliques, métallerie, serrurerie de bâtiment et structures métalliques (ossatures industrielles ou d'immeubles, charpentes, équipements...).

CONDITIONNEMENTS : 1L - 3L

TEINTES : Livré en blanc dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCHROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %). Nous consulter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Acier brut exempt de rouille ou de calamine. Acier galvanisé, aluminium ou zinc dérochés. Fonte, cuivre, laiton. Plastiques rigides (PVC...) préalablement apprêtés. Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Une bonne protection antirouille est indissociable de l'épaisseur déposée, en particulier sur les arêtes et les saillies : 120 µm de film sec est le minimum requis en système alkyde. Cette épaisseur est obtenue par application de trois couches de METALAC BRILLANT NF. En cas de préparation par projection d'abrasifs sur alliages ferreux, veiller à appliquer rapidement (dans les 2 à 3 heures) pour éviter la formation de fleur de rouille. Les éventuels tests d'adhérence doivent être réalisés conformément au chapitre 8.3.5 du P1-1 du NF DTU 59.1 après un durcissement avancé (idéalement complet) de la résine, et en tout état de cause jamais à moins d'une semaine après l'application. En intérieur : Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %. En extérieur : Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 % par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35 °C, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées pendant le séchage diurne et nocturne. La température des supports métalliques devra être au moins supérieure de 3 °C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS : Conformés au NF DTU 59.1.

DILUTION : Au white-spirit.

Brosse et rouleau : En couche primaire : 3 à 5%.

En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 3%.

Pistolet : 5 à 10%.

MATÉRIEL :

- Brosse souple à soies mixtes ou naturelles.
- Rouleau laqueur.
- Pistolet.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au white-spirit immédiatement après usage.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

12 à 13 m²/L et par couche.

Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 3h.
- Recouvrable : environ 24h.



METALAC BRILLANT NF

Peinture laque antirouille tendue aux résines alkydes en phase solvant



Produit à consulter
sur notre site

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS	Sur supports neufs			Sur supports peints compatibles ⁽³⁾	
	Ferreux	Non ferreux	Matières plastiques rigides (PVC,...)	Rouillés	Sains
PRÉPARATIONS	Selon leur état, brossage, grattage, piquetage ou mieux : projection d'abrasifs. Eliminer la calamine par projection d'abrasifs (Sa 2 ½), sinon par chauffage	Dépoussiérer et dégraisser si nécessaire avec un solvant approprié. L'aluminium et l'acier galvanisé seront dérochés et dégraissés. Le cuivre sera dépoli à l'abrasif fin	Lessivage, rinçage, séchage, puis selon matière et aspect : ponçage fin (mater la surface)	Eliminer les parties non adhérentes afin de limiter l'effet rouille sous-jacente au droit des surfaces rouillées et non-rouillées. Au-delà de 30% de la surface rouillée, le décapage total est obligatoire	Lessivage, rinçage, séchage, ponçage
MODE D'APPLICATION	Appliquer dans un délai aussi court que possible après les travaux préparatoires sur métaux ferreux. L'application doit se faire sur des surfaces propres, sèches, cohésives et parfaitement dégraissées.				
PRIMAIRE ⁽¹⁾ 1 à 2 couches	METALAC BRILLANT NF dilué	EXTRAGRIP	METALAC BRILLANT NF dilué	METALAC BRILLANT NF dilué ou EXTRAGRIP	METALAC BRILLANT NF dilué
INTERMÉDIAIRE FINITION	2 couches minimum de METALAC BRILLANT NF ⁽²⁾				1 ou 2 couches de METALAC BRILLANT NF

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques cités ci-dessus avant mise en peinture. Appliquer dans un délai aussi court que possible après les travaux préparatoires sur métaux ferreux. L'application doit se faire sur des surfaces propres, sèches, cohésives et parfaitement dégraissées. En cas de surface contaminée : traitement avec DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS, suivi d'un rinçage sur fonds fermés. ⁽¹⁾ Primaires recommandés. Autres primaires possibles (nous consulter). ⁽²⁾ La durabilité du système est directement proportionnelle au nombre de couches composant le système. ⁽³⁾ L'adhérence sur prélaquage d'usine doit être vérifiée conformément au 8.3.5 du NF DTU 59.1 P1-1 après complet durcissement (jamais moins d'une semaine). Au besoin, utiliser EXTRA GRIP en couche primaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières : Par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

- Protection contre la corrosion.
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Stabilité du brillant spéculaire et de la couleur.

IDENTIFICATION : Caractérisation selon NF T36-005 : famille I – 4a.

EXTRAIT SEC :

En poids : $69,2 \pm 2,0$ %.

En volume calculé : $52,0 \pm 2,0$ %.

MASSE VOLUMIQUE : $1,21 \pm 0,05$ kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : 35°C. Produit inflammable.

PRÉSENTATION EN POT : Légèrement thixotrope.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Semi brillant.

Tendu.

Indice de brillant à 60° = 85 et à 20° = 60.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Sur support métallique : Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : Lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique) en extérieur. **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 11.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Edition du 24/03/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

